

# VEILLE SECTORIELLE Benelux

Une publication du SER de La Haye et du SE de Bruxelles  
Mai 2025

## Le chiffre du mois

### LE CHIFFRE À RETENIR

# 23,83%

La proportion moyenne des entreprises utilisant l'IA au sein du Benelux.

Les pays du Benelux figurent dans le [top 6 européen](#). La Belgique est 3<sup>ème</sup> (24,71 %M), le Luxembourg 5<sup>ème</sup> (23,73 %) et les Pays-Bas 6<sup>ème</sup> (23,06 %)

### Région du Benelux

- Cybersécurité
- IA

### Belgique

- 6<sup>ème</sup> édition de Startups HEC à Bruxelles
- Le Conseil d'Etat suspend la décision de la SNCB de faire construire des centaines d'automotrices par la CAF en Espagne
- La fin de la sortie du nucléaire approuvée en commission à la Chambre des représentants de Belgique
- Près de 4 milliards en plus pour la Défense dès 2025
- CMA CGM acquiert Air Belgium

### Luxembourg

- Partenariat stratégique pour lancer un cloud souverain au Luxembourg
- Le poids de l'industrie diminue au Luxembourg
- Le gouvernement lance une enquête sur les projets de décarbonation de l'industrie
- L'opérateur de satellites luxembourgeois SES inaugure un nouveau bureau en Inde

## Pays-Bas

- Les Pays-Bas et Oman signent un accord sur l'hydrogène liquide
- L'opérateur du réseau électrique néerlandais a trouvé de nouveaux espaces sur le réseau
- Nouveau paquet Croissance verte
- Aide gouvernementale pour les sociétés minières qui souhaitent exploiter de nouveaux gisements de gaz en mer du Nord
- L'usine d'automobile VDL va dédier une partie de ses activités à la production d'équipements de défense
- ASML et imec signent un accord de coopération
- Rachat d'une entreprise majeure du stockage et de la manutention de vrac liquide de l'industrie chimique du port de Rotterdam
- Un fabricant néerlandais de puces quantiques lève 20 millions euros

# Région du Benelux

## Cybersécurité

### Pays-Bas

Par l'intermédiaire d'Invest NL, l'État néerlandais a pris une [participation](#) dans FoxCrypto, l'entreprise chargée de chiffrer les secrets d'État. Invest NL devient ainsi l'actionnaire principal de la société.

Deux start-ups néerlandaises spécialisées en cybersécurité ont chacune [levé](#) des fonds d'environ 1 million d'euros. Florbs, qui se concentre sur la sécurisation des services de stockage Google Drive, a obtenu un financement de plus d'1 million d'euros de la part d'un groupe d'entrepreneurs néerlandais. La deuxième start-up, Attic Security, qui accompagne les PME dans la protection de leurs systèmes informatiques, elle a levé 800 000 euros auprès du fonds d'investissement Ctrl+Alt+Invest.

### Luxembourg

L'exercice annuel de cyberdéfense «[Cyber Fortress](#)» 2025 a été organisé à Belval en mars. Organisé chaque année depuis 2021, «[Cyber Fortress](#)» est le plus grand exercice de cyberdéfense au Luxembourg. Il réunit des participants d'autres pays, dont la Belgique, la Lettonie, Malte ainsi que l'équipe européenne CRRT (Cyber Rapid Response Teams and Mutual Assistance in Cyber Security). Cet exercice vise à renforcer l'interopérabilité entre différentes équipes et systèmes. Il mobilise notamment des membres de l'armée luxembourgeoise, la police judiciaire, la Luxembourg House of Cybersecurity, ainsi que d'autres administrations et partenaires internationaux. L'édition 2025 s'est concentrée sur la protection des services informatiques liés aux opérations de drones, mis à l'épreuve par des cyberattaques simulées en temps réel. Une dimension stratégique et médiatique a également été intégrée, abordant des thématiques telles que les deepfakes, les fakes news et la désinformation.

### Belgique

**Déploiement de la directive NIS2 en Belgique.** La Belgique a transposé la directive (UE) 2022/2555 dans la loi du 26 avril 2024. Cette nouvelle législation établit un cadre renforcé pour la cybersécurité des réseaux et des systèmes d'information essentiels à la sécurité publique, et remplace la précédente directive NIS1. La «loi NIS2» élargit considérablement le champ d'application de la législation. Elle concerne désormais un plus grand nombre de secteurs, tant publics que privés, considérés comme critiques. Sont visées toutes les entités comptant au moins 50 employés ou générant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 10 millions d'euros. Les entités concernées doivent s'enregistrer auprès du Centre pour la Cybersécurité Belgique (CCB), l'autorité nationale compétente, via la plateforme Safeonweb@Work dans un délai de cinq mois après l'entrée en vigueur de la loi (soit avant le 18 mars 2025 pour la majorité des entités). La CCB supervise l'application de la loi et

accompagne les entités dans leur mise en conformité. À cette fin, elle propose un cadre de référence, les [CyberFundamentals](#), accessible sur son site dédié Safeonweb@work.

**Une cyberattaque de grande ampleur met les outils numériques du Service Public Wallon (SPW) en arrêt.** Le 17 avril 2025, le SPW a été la cible d'une [cyberattaque](#) de grande ampleur, entraînant la suspension de ses outils numériques. Cette décision a été prise à titre préventif, notamment pour éviter toute fuite de données et une propagation de l'attaque au sein du système d'information. La date de rétablissement des services demeure indéterminée à ce stade. Selon les autorités wallonnes, les vulnérabilités sont progressivement corrigées avec l'appui technique de Microsoft. Un plan de continuité a été mis en place pour les services critiques tels que les paiements, la gestion des routes, des barrages et des aéroports. Une plainte a été déposée et une enquête est en cours au niveau fédéral. La ministre fédérale en charge du numérique, Mme Vanessa Matz, a souligné que cette attaque illustre l'importance stratégique de la cybersécurité et la réalité de la menace hybride.

## IA

### Pays-Bas

**Axelera AI a [reçu](#) 61,6 millions d'euros pour le développement d'une puce d'IA.** Axelera AI a reçu cette aide dans le cadre du consortium européen Dare, qui soutient le développement de processeurs, d'accélérateurs et de technologies connexes pour les applications d'IA. Cette puce de haute performance et économe en énergie est destinée à des usages dans des applications d'IA ainsi que dans les centres donnés à grande échelle.

**Le gouvernement néerlandais [élargit](#) sa position sur l'utilisation de l'IA générative.** Cette position - prise par le ministère de l'Intérieur et des Relations avec le Royaume et en concertation avec les municipalités, provinces, offices des eaux et organismes publics d'exécution - met l'accent sur la nécessité d'une coopération des différentes organisations du gouvernement. Elle souligne la nécessité de mener des analyses de risques ainsi que d'utiliser des modèles d'IA génératifs fiables, open-source et développés en Europe.

**Les Pays-Bas souhaitent accueillir une AI Factory.** Le 18 avril 2025, le Ministère de l'économie néerlandais a adressé [à la chambre basse](#) une lettre exprimant sa volonté de développer des infrastructures en IA, notamment dans le cadre du projet européen d'AI Factory. Le gouvernement souhaite déposer une candidature lors de la troisième vague de ce programme. Un consortium composé de SURF, AIC4NL, TNO et Cooperation North s'est proposé en tant que responsable de projet. Trois conditions sont identifiées par le gouvernement comme préalables à son aboutissement : une capacité énergétique suffisante sur le réseau, une marge de manœuvre budgétaire adéquate, et la mise en place d'une gouvernance public-privé. La province de Groningue s'est proposée pour accueillir l'installation et un processus administratif est en cours pour évaluer la faisabilité de cette implantation.

## Belgique

**EU AI Week 2025.** La cinquième édition de l'EU AI Week s'est tenue du 17 au 21 mars 2025, à Bruxelles et en ligne. L'événement a rassemblé des experts, décideurs, entreprises et citoyens autour des grands enjeux de l'IA. Organisé par le SPF BOSA, en collaboration avec AI4Belgium et de nombreux partenaires, cette édition a mis l'accent sur deux thématiques majeurs : le futur de la société et l'innovation grâce à l'IA. Parmi les temps forts figuraient une conférence d'ouverture sur l'innovation dans le domaine de la santé, des ateliers dédiés au cadre réglementaire (AI Act, Data Governance Act), un débat sur la responsabilité juridique des systèmes d'IA, ainsi que la présentation du «AI Playbook», un guide conçu pour accompagner les administrations publiques dans l'adoption de l'IA.

## Luxembourg

**Deux nouveaux SME Packages dédiés à l'IA et la cybersécurité.** Lors de l'événement «*Future Ready Days*», organisé le 11 mars 2025 et dédié à la transition numérique des PME luxembourgeoises, le ministre Lex Delles a annoncé le lancement de deux nouveaux «SME Packages» axés sur l'intelligence artificielle (IA) et la cybersécurité. Ces dispositifs, mis en place en partenariat avec la Chambre de commerce et la Chambre des métiers, permettent de financer jusqu'à 70% des dépenses éligibles des PME, pour un montant compris entre 3 000 et 25 000 euros, visant à intégrer l'IA dans leur processus ou améliorer leur cybersécurité. Ces deux nouveaux SME Packages sont cumulables avec les autres packages existants : Sustainability, Service, Digital, ainsi qu'avec le Starter Kit RSE.

# Belgique

## 6<sup>ème</sup> édition de Startups HEC à Bruxelles

La sixième édition de l'évènement [Startups HEC](#) à Bruxelles s'est tenue le 3 avril 2025 au siège de la BECI - The Voice of Business in Brussels. A cette occasion, six start-ups françaises issues de l'incubateur HEC situé à Station F à Paris ont présenté leurs projets afin de trouver des financements pour se développer en Belgique. L'ambassadeur de France, Monsieur Xavier Lapeyre de Cabanes, est intervenu pour présenter l'écosystème français en Belgique et rappeler l'importance des liens entre les deux pays dans les domaines de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

## Le Conseil d'Etat suspend la décision de la SNCB de faire construire des centaines d'automotrices par la CAF en Espagne

Dans un arrêt rendu le 17 avril 2025, le [Conseil d'Etat](#) a suspendu la décision de l'opérateur ferroviaire belge SNCB de désigner le groupe espagnol CAF comme « soumissionnaire préférentiel » dans le cadre d'un marché public portant sur l'achat d'automotrices, pour un montant total de 3,4 milliards d'euros. Saisi par Alstom et Siemens, le Conseil d'Etat a estimé que la procédure de sélection a manqué de la transparence. Alstom, fournisseur actuel de la SNCB et détenteur d'un site de production à Bruges ainsi qu'un centre d'excellence à Charleroi, s'était positionné sur ce marché. Selon le syndicat ACV-CSC Metea, la confirmation du choix en faveur de CAF pourrait entraîner la suppression de près de 800 emplois directs sur le site d'Alstom à Bruges.

## La fin de la sortie du nucléaire approuvée en commission à la Chambre des représentants de Belgique

Le 22 avril 2025, la commission de l'énergie de la Chambre a approuvé la proposition de loi mettant un terme à la législation de sortie du nucléaire adoptée en 2003. Le vote définitif en séance plénière est prévu mi-mai 2025. Seuls les députés du parti Ecolo-Groen s'y sont opposés. Le PS s'est abstenu tandis que la majorité gouvernementale, l'Open Vld et le Vlaams Belang, ont soutenu le texte. La proposition supprime en particulier l'article 3 de la loi de 2003, qui fixait la fin de l'énergie nucléaire en Belgique à horizon 2025 et ouvre ainsi la voie à de nouveaux projets dans le domaine du nucléaire. A noter que dans son exposé d'orientation politique, le ministre de l'énergie prévoit la création d'un Haut conseil de l'approvisionnement énergétique chargé d'élaborer un premier rapport intermédiaire en 2025.

## Près de 4 milliards en plus pour la Défense dès 2025

Le 12 avril 2025, la coalition gouvernementale dirigée par le Premier ministre Bart de Wever s'est accordée sur un plan réformes – « l'accord de Pâques » - qui inclut un effort budgétaire additionnel en matière de défense. La coalition Arizona a décidé de porter le budget de la Défense - actuellement de 6,8 milliards d'euros- à 2 % du produit intérieur brut dès 2025 conformément aux engagements pris dans le cadre de l'OTAN. Cela implique de trouver 3,8 milliards d'euros supplémentaires dès cette année ainsi qu'une somme annuelle comprise entre 3,0 et 3,5 milliards d'euros jusqu'en 2029, date de la fin de la législature. En 2025, les ressources budgétaires supplémentaires devraient provenir des recettes fiscales induites par l'immobilisation des avoirs financiers russes (1,2 milliard d'euros), d'un dividende exceptionnel de la banque Belfius (0,5 milliard d'euros), d'ajustements budgétaires (0,1 milliard d'euros) et d'un nouvel endettement (2,0 milliards d'euros), notamment via le dispositif européen SAFE. Le Premier ministre a précisé que ces fonds pourront être utilisés pour financer des projets d'infrastructures stratégiques, comme la liaison ferroviaire au Rhin, ou des projets régionaux facilitant la mobilité des troupes de l'OTAN. Il a également évoqué l'acquisition de nouveaux avions de chasse, soulignant que la Belgique se conformera aux exigences de l'OTAN en achetant des F-35, faute d'alternative européenne selon le Premier Ministre. Ces appareils devraient néanmoins être fabriqués en Italie.

## CMA CGM acquiert Air Belgium

La branche cargo de la compagnie aérienne en faillite Air Belgium reprise par le groupe français CMA CGM. Le 30 avril 2025, la compagnie aérienne Air Belgium, placée en liquidation judiciaire en raison d'un passif important accumulé durant la pandémie de Covid-19, a officiellement annoncé sa mise en faillite devant le tribunal d'entreprise de la province du Brabant wallon. À cette occasion, la reprise de ses activités cargo par le groupe français CMA CGM a été confirmée. Cette [opération](#) permettra de sauver 124 emplois en Belgique. Quatre avions de la flotte cargo d'Air Belgium, qui continueront d'opérer sous leur marque actuelle, resteront basés dans les hubs de Bruxelles et de Liège. Ils viendront renforcer la flotte de la branche fret aérien de CMA CGM, qui compte déjà cinq appareils opérant principalement depuis l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle vers la Chine et Chicago. Ces liaisons sont dédiées au transport de produits pharmaceutiques, de denrées périssables et de pièces industrielles urgentes, comme des moteurs d'avion. En revanche, les 150 salariés de la branche passagers, déjà placés en chômage économique depuis septembre 2023, perdront définitivement leur emploi. CMA CGM ne reprendra pas cette activité, qui s'arrête définitivement avec la faillite d'Air Belgium.

# Luxembourg

## Partenariat stratégique pour lancer un cloud souverain au Luxembourg

DEEP by POST Group et OVHcloud ont [officialisé](#), le 31 mars 2025 en présence du ministre Lex Delles, un partenariat stratégique en vue de déployer un cloud souverain au Luxembourg. Cette collaboration vise à proposer une solution répondant aux plus hauts standards de sécurité et de protection des données, spécifiquement adaptée aux besoins des entreprises luxembourgeoises. Basé sur la plateforme On-Prem Cloud Platform (OPCP) d'OVHcloud, ce cloud sera hébergé et opéré de façon autonome par DEEP dans ses centres de données certifiés « Tier IV ». Cette infrastructure permettra d'héberger des données sensibles et critiques, de répondre à des besoins variés (stockage, applications métiers, intelligence artificielle) et offrira une gamme d'applications souveraines développées en partenariat avec des acteurs technologiques européens.

## Le poids de l'industrie diminue au Luxembourg

En 2024, la part de l'industrie dans le produit intérieur brut luxembourgeois est [tombée](#) pour la première fois sous la barre des 5 %. Selon les données du Statec, ce recul s'accompagne d'une baisse significative de l'emploi industriel: il y a trente ans, 15 employés sur 100 travaillait dans l'industrie manufacturière ; ils ne sont plus que sept sur cent aujourd'hui. Dans le même temps, le secteur des services aux entreprises a connu une croissance marquée. Sa contribution à la production économique du pays est passée de 5,1 % en 1995 à 15,3 % en 2024, illustrant la transformation structurelle de l'économie luxembourgeoise vers des activités à plus forte valeur ajoutée, souvent liées au tertiaire et aux services spécialisés.

## Le gouvernement lance une enquête sur les projets de décarbonation de l'industrie

Dans le cadre d'un projet de loi instituant un régime d'aides en faveur de la transition énergétique, le ministère de l'Économie prévoit de lancer un appel à projet au cours des derniers mois de l'année 2025. Celui-ci portera sur la décarbonation de l'industrie manufacturière par l'électrification des procédés de production industriels. En anticipation de cet appel à projets, le ministère de l'Économie a lancé une [enquête](#), réalisée du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril, auprès des entreprises industrielles. Cette consultation visait à évaluer l'intérêt des acteurs industriels en matière de décarbonation, pour permettre un cadrage plus précis et pertinent de l'appel à projets à venir.

## L'opérateur de satellites luxembourgeois SES inaugure un nouveau bureau en Inde

Alors que l'entreprise luxembourgeoise SES, basée à Betzdorf avait [annoncé](#) en décembre 2024 la signature d'un plan social avec 68 suppressions de postes, le PDG Adel Al Saleh a inauguré au début du mois d'avril un nouveau bureau en Inde. Ce pays, hub important de l'économie spatiale, représente une opportunité stratégique pour SES de renforcer son attractivité auprès des talents du secteur. Cette délocalisation s'inscrit également dans une stratégie de réduction des coûts dans un contexte de ralentissement de l'activité de l'entreprise, déjà confrontée à une concurrence accrue des nouveaux arrivants américains tels que Starlink et bientôt Kuiper. Dans ce contexte, SES prévoit de finaliser sa fusion avec l'opérateur américain Intelsat au premier semestre 2025. Cette opération pourrait entraîner de nouvelles réductions d'effectifs au Luxembourg.

# Pays-Bas

## Les Pays-Bas et Oman signent un accord sur l'hydrogène liquide

Suite à la visite d'Etat du Sultan d'Oman (15 et 16 avril 2025), les Pays-Bas et Oman ont signé un [accord](#) pour la mise en place d'un corridor d'importation d'hydrogène liquide. L'accord prévoit de relier, via un corridor d'importation d'hydrogène, la ville portuaire omanaise de Duqm à Amsterdam et des centres logistiques allemands, dont Duisbourg.

## L'opérateur du réseau électrique néerlandais, TenneT, a trouvé de nouveaux espaces sur le réseau

TenneT a [annoncé](#) avoir identifié plus de 9 GW d'espace disponible sur le réseau électrique néerlandais en dehors des heures de fortes consommations. Cette capacité pourrait être mise à disposition des entreprises qui signeraient des contrats d'utilisation à 85 % du temps. La pénurie sur le réseau électrique néerlandais limite fortement le potentiel de la croissance économique, avec environ 12 000 entreprises sur la liste d'attente pour un accordement de consommation et 8 000 entreprises pour un accordement d'approvisionnement. L'intérêt pour ces contrats provient surtout de grands parcs de batteries.

## Nouveau paquet Croissance verte

Le gouvernement néerlandais a présenté, 25 avril dernier, un nouveau [plan énergie-climat](#) visant à rendre l'économie plus durable, réduire les dépendances extérieures et à abaisser les prix de l'énergie. Parmi les mesures annoncées, le gouvernement néerlandais [incitera](#) les entreprises à adopter des voitures électriques grâce à des avantages fiscaux. L'utilisation de biocarburants pour le trafic routier lourd sera également encouragée, tandis que la proposition d'instaurer une taxe sur le plastique a été retirée. De plus, la taxe sur le CO2 pour les entreprises ne sera pas augmentée avant 2030, et le plan gouvernemental de captage et stockage du carbone (CCS) sera maintenu. Les entreprises industrielles bénéficieront également de subventions pour compenser les prix élevés de l'énergie. Enfin, des mesures pour résoudre la congestion du réseau électrique seront présentées en août 2025.

## Un nouvel accord gazier entre l'État et le secteur minier devrait débloquer de nouveaux gisements de gaz en mer du Nord

[L'accord](#) signé devrait aider les sociétés minières qui désireuses d'exploiter les gisements de gaz en mer du Nord. Sans mesures gouvernementales, il est estimé que seulement 35 milliards de m<sup>3</sup> (sur un total de 100 milliards de m<sup>3</sup> exploitables) seraient extraits, et que l'infrastructure pétrolière et gazière offshore existante

disparaîtrait d'ici dix ans. Pour libérer le potentiel restant, l'accord permettra de simplifier le processus d'autorisation, réduira les conditions pour le démantèlement d'infrastructure et l'État, via l'entité EBN, garantira les risques financiers.

## **L'usine d'automobile VDL va dédier une partie de ses activités à la production d'équipements de défense**

L'usine automobile de VDL Nedcar à Born sera partiellement [louée](#) par le ministère néerlandais de la Défense. Cette décision s'inscrit dans le cadre d'un accord plus large entre le ministère et VDL, visant à produire des équipements de défense. En outre, l'entreprise possède une unité de défense dans laquelle elle développe des véhicules électriques destinés à la défense néerlandaise.

## **ASML et imec signent un accord pour soutenir la recherche sur les semi-conducteurs en Europe**

ASML et imec, le centre de recherche belge en microélectronique, ont [signé](#) un nouvel accord de coopération visant à soutenir la recherche sur les semi-conducteurs. Ce partenariat repose sur deux objectifs principaux : promouvoir l'innovation dans l'industrie des semi-conducteurs et stimuler des initiatives axées sur l'innovation durable.

## **Rachat d'une entreprise de vrac liquide de l'industrie chimique du port de Rotterdam**

LBC Tank Terminals a été [rachetée](#) pour 1,6 milliards d'euros par Mitsui OSK Lines, une compagnie japonaise spécialisée dans la logistique et le transport maritime. En 2024, LBC Tank Terminals a réalisé un chiffre d'affaires de 236,7 millions d'euros et était détenue à hauteur de 65 % par des fonds de pension néerlandais (APG et PGGM), qui avaient fait l'acquisition de ces parts en 2012 pour un montant de 222,2 millions d'euros. La solidité financière de l'entreprise s'explique par les investissements effectués ces dernières années, notamment dans l'expansion des capacités de stockage et de terminaux à Vlissingen.

## **Un fabricant néerlandais de puces quantiques lève 20 millions d'euros**

Le fabricant de puces Quantware, basé à Delft, a [reçu](#) 20 millions d'euros de la part d'investisseurs néerlandais et du fonds EIC de la Commission européenne. L'entreprise prévoit d'utiliser ces fonds pour développer sa production de puces quantiques.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Services Économiques de La Haye et Bruxelles  
[aude.robin-mitrevski@dgtrésor.gouv.fr](mailto:aude.robin-mitrevski@dgtrésor.gouv.fr), [arnaud.boulangier@dgtrésor.gouv.fr](mailto:arnaud.boulangier@dgtrésor.gouv.fr)

Rédaction : SER de de La Haye et SE de Bruxelles

Abonnez-vous : [lahaye@dgtrésor.gouv.fr](mailto:lahaye@dgtrésor.gouv.fr)